



Le Patrimoine de Saint-Médard-en-Jalles

n°
66
octobre 2022

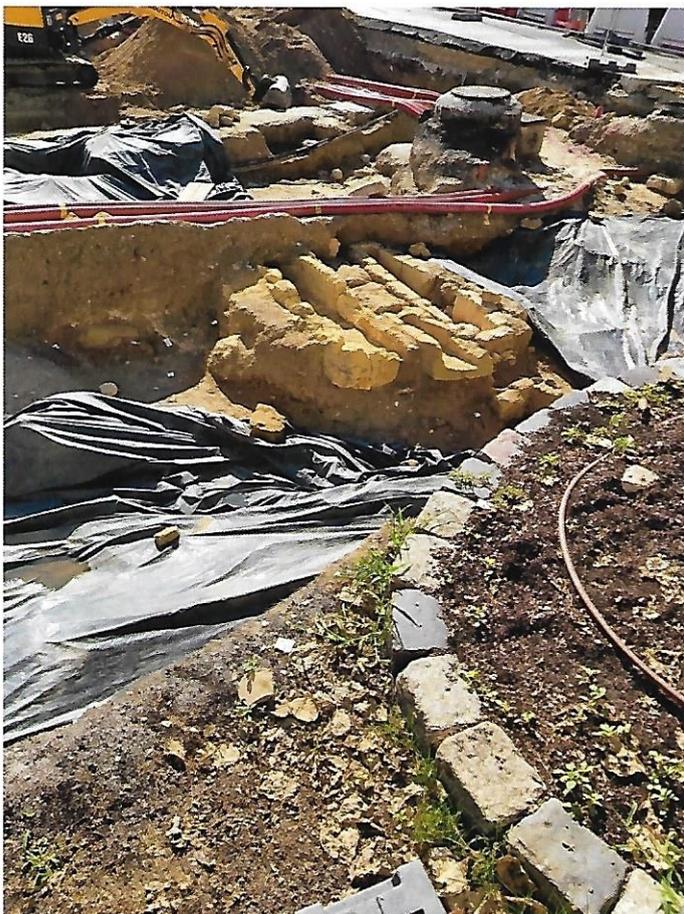
Du nouveau à Saint-Médard ?

Le local de l'association sis dans le bâtiment Fe de la Poudrerie a été impacté par l'orage de grêle du 20 juin : les verrières sont tombées et en installant une bâche, un employé des services techniques a chuté dans la pièce qui sert de musée à l'association. Depuis cet accident, il nous est impossible d'utiliser le local.

Le 26 juin, l'association a participé à l'inauguration d'une nouvelle salle destinée à l'accueil du public au château de Belfort. L'avancée des travaux valorise un bel élément du patrimoine de la commune. Des panneaux ont été installés pour rappeler l'historique du château. Nous sommes fidèles en cela à notre démarche qui est d'essayer de contribuer à la protection du patrimoine, à la connaissance de l'environnement, à la transmission de connaissances.

Le 11 novembre 2022 est la date qui marque le centenaire de l'édification du monument aux morts de la commune. Nous espérons pouvoir faire installer 1 ou 2 panneaux dans l'espace public pour rappeler cet événement.

Le chantier de fouilles attenant à l'église paroissiale — 24 août 2022



Il faudra patienter encore de longs mois pour emprunter la route de Saint-Aubin avec le Bus express. Pour l'instant, depuis la mi-juillet, un groupe de 18 archéologues et archéoanthropologues du Centre Archéologie préventives de Bordeaux Métropole ont commencé des fouilles sur l'emplacement de ce qui fut le cimetière communal jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Des sondages avaient déjà eu lieu en 1973 et 1987 qui avaient permis d'exhumer des sépultures médiévales. Aujourd'hui, le chantier de fouilles s'étend sur 1 700 m². La mise en service du Bus express nécessite des travaux importants et avant que les pelleteuses dégagent la chaussée, le service régional d'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique en novembre 2021 puis, grâce aux résultats obtenus et aux opérations des années 1973 et 1987, a estimé le nombre de sépultures présentes sur le site à 400 et donc ordonné une fouille.

À ce jour, 270 sépultures ont été identifiées ; 180 ont été fouillées. De nombreux squelettes sont bien conservés ; en dehors des ossements, les fouilles ont permis de trouver des épingles de linceul, des clous de cercueil, mais très peu de céramique — par exemple. Il faudra attendre le rapport final qui suit l'étude scientifique des vestiges archéologiques pour répondre aux questions qui se posent.

Déjà l'observation visuelle permet de s'interroger :

- des tombes se superposent ou se chevauchent sur une épaisseur de 1m–1m50. Quelle était la superficie de ce cimetière ? Quelles étaient ses limites ?
- On aperçoit des tombes pour les adultes, d'autres pour des enfants
- certains ossements sont très rapprochés avec adultes et enfants : s'agit-il d'une sépulture familiale ?
- La disposition des ossements entiers et bien conservés permet de voir à un œil exercé qu'il existait plusieurs façons d'inhumer les morts : à l'époque médiévale, dans des coffrages en pierre constitués de dalles ou de pierres serrées entre elles (la pierre utilisée ici dans ce cimetière est la pierre de Caupian) ou des coffrages en bois ; dans des cercueils cloués en bois à l'époque moderne ou, quelle que soit la période, dans des tombes en fosse fermées par un couvercle (il n'y a que très rarement inhumation directement dans la terre pour ces périodes et aucune n'a été identifiée sur le site : il existe toujours au moins un couvercle en bois pour refermer la tombe).

Les ossements sont prélevés avec soin, mis dans des sacs qui sont envoyés pour analyse au laboratoire de Bordeaux Métropole et ensuite conservés au dépôt archéologique des services de l'État. Depuis 2001 les fouilles archéologiques sont obligatoires pour toute entreprise qui construit avec des fondations.

Le cimetière proche de l'église de Saint-Médard a eu vraisemblablement une existence sur 12 siècles. Ces fouilles précieuses pourront-elles nous aider à mieux connaître l'histoire de notre commune et de ses habitants ?

Nous remercions Hélène Réveillais, archéoanthropologue, Responsable d'opérations [Direction générale Transition écologique et ressources environnementales direction des bâtiments — Service étude, architecture et archéologie/ Centre archéologie préventive], d'avoir repris le texte pour y ajouter les précisions nécessaires.

Autrefois la vie quotidienne à Saint-Médard-en-Jalles

Cette nouvelle rubrique que vous retrouverez dans chaque numéro du Patrimoine à venir aura pour objet l'évocation du quotidien des Saint-Médardais lors du siècle passé.

Notre objectif étant de présenter à travers ces narrations une partie des nombreux objets et outils que nous possédons dans notre réserve du bâtiment FE.

Le projet immédiat de l'association étant de pouvoir dans un avenir très proche, disposer d'un local plus adapté à leur présentation et plus accessible au public.

Tous nos objets et outils seront nettoyés ou réparés pour mise en valeur et exposition dans ce nouveau local. Une fois le premier stade de ce projet atteint, l'association proposera des manifestations thématiques (expositions voire discussions) sur la vie quotidienne passée, les métiers, les outils...



Siphon-Bordes, limonadier à Saint-Médard-en-Jalles



Échasses courtes pour berger ou résinier (fin 19^e -début 20^e siècle)

Ces manifestations seront bien sûr étayées et agrémentées par nos objets et ceux parfois insolites de certains de nos membres.



Moulin à café Peugeot de comptoir d'épicerie utilisé pour la vente du café moulu

Aussi, dans l'attente de l'obtention de ce local, nous allons aborder dans notre journal, les thèmes liés à la vie paysanne (cultures, élevage, viticulture...), la poudrerie, l'artisanat traditionnel, les commerces et métiers disparus...

Le prochain numéro sera dédié à la culture des céréales à Saint-Médard.



Miroir aux alouettes



Porte-sucettes Pierrot Gourmand utilisé pour la vente en épicerie ou confiserie



Boîte de chocolat en poudre BANANIA Période Bleu-Blanc- Rouge (1940 à 1950)

Le monument aux morts de Saint-Médard va avoir 100 ans

En 1919, comme toutes les communes de France, le conseil municipal de Saint-Médard-en-Jalles fut saisi de la question de l'édification d'un monument aux morts. L'État l'encourageait, mais ne l'imposait pas. La décision devait venir des élus qui transmettaient une demande à la préfecture et l'État versait ensuite une aide financière minime. Lors de la réunion du 6 avril 1919, le projet de monument fut discuté et adopté. En juillet 1919, les élus se mirent d'accord pour que le monument aux morts fût implanté sur la place de l'église. Puis finalement, il fut décidé qu'il serait placé au centre du cimetière communal de Balenguey, au cœur des autres tombes.

Le financement devait être réparti entre une subvention de l'État, la municipalité et les particuliers. Une souscription fut lancée auprès de la population. Lors du conseil du 11 mai 1919, le conseiller municipal Antonin Larroque, président du syndicat des poudreries, avait déjà apporté la somme de 1 000 francs, fruit d'une collecte. Une kermesse fut également organisée le dimanche de la Mi-Carême 1920 et rapporta plus de 8 500 francs.

Le devis présenté par l'architecte Marcel Granges s'élevait à 22 000 francs ; il fut adopté par les élus en décembre 1919.

L'inauguration eut lieu le 11 novembre 1922 en présence des autorités civiles, militaires et religieuses avec les deux sociétés musicales et la batterie de la Poudrerie.

Le monument se présente comme une simple colonne à quatre faces placée au centre du cimetière de Balenguey.

Il s'agit d'un monument funéraire, une interprétation confirmée par le choix d'aménager un caveau de neuf places à la base plutôt que d'utiliser les deux canons allemands offerts par le ministère de la Guerre. Mais tous les éléments symboliques placés sur chaque face ont un sens.

(Nous espérons que l'historique complet du monument vous sera présenté en novembre dans un espace public).



Ce bulletin est édité par LE PATRIMOINE
de SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Mairie — DACAJ CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles
Responsable de la publication : Arlette CAPDEPUY
<http://patrimoine.saintmedardasso.fr/>